

Mise en place du portail Master pour l'admission en M1

Proposition pour vote du Conseil d'administration

Conseil des études du 18/11/2021

CAPACITÉS D'ACCUEIL

Pour l'admission en première année de master en 2022-2023 à l'École Centrale de Lyon, les capacités d'accueil sont les suivantes :

Mention	Capacité
Acoustique	24
Aéronautique et espace	24
Chimie et sciences des matériaux	0
Économétrie, statistiques	0
Électronique, énergie électrique, automatique	0
Génie civil	0
Génie industriel	0
Informatique	0
Ingénierie de la santé	0
Mathématiques appliquées, statistique	0
Mécanique	0
Nanosciences et nanotechnologies	7
Risques et environnement	15
Santé publique	0
Sciences de l'océan, de l'atmosphère et du climat	15
Science et génie des matériaux	20

DATES DES CAMPAGNES DE RECRUTEMENT EN M1

Pour l'admission en première année de master en 2022-2023 à l'École Centrale de Lyon, la campagne de recrutement aura lieu

Du 22 novembre 2021 au 15 mai 2022.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Pour l'admission en première année de master à l'École Centrale de Lyon,

- La sélection s'effectue sur dossier.
- La commission d'admission est composée de la manière suivante
 - le correspondant de mention à l'École Centrale de Lyon ;
 - le coordonnateur de mention ;
 - les responsables de parcours ;
 - d'autres membres assurant la représentativité des établissements opérant le parcours.La composition pour chaque mention fera l'objet d'un affichage.
- Suite à l'examen du dossier, les candidats pourront éventuellement être sollicités pour un entretien (direct, téléphonique ou en vidéoconférence). Le cas échéant, cet entretien sera réalisé par un ou plusieurs membres de la commission d'admission.
- Le dossier est constitué des pièces suivantes :
 - État civil ;
 - Relevés de notes du cursus post-bac ou équivalent et conduisant au diplôme souhaité pour l'entrée en master ;
 - Certifications en langue (niveau défini et affiché par chaque mention) ;
 - Copie des diplômes obtenus ;
 - CV et lettre de motivation ;
 - Attestation sur l'honneur de l'exactitude des documents fournis ;
 - Tout autre document jugé utile par le candidat (recommandations, etc) ;